



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

La Poste

Question écrite n° 30191

Texte de la question

M. Jacques Myard appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur une vignette émise par La Poste portant la double mention : « prioritaire » et « priority ». Or il lui rappelle que la langue française a été instituée langue postale universelle par la Convention internationale de Berne en 1975. Cette convention est respectée partout dans le monde. La France se doit donc de montrer l'exemple et non d'abonder dans le sens de l'impérialisme linguistique anglo-américain. Cette mention est de plus contraire à l'esprit de la campagne de sensibilisation et de promotion de la langue française qui vient de se dérouler dans le cadre de la semaine relative à la célébration de la francophonie. Aussi, il lui demande quelles sont ses intentions pour faire disparaître cette mention.

Texte de la réponse

L'utilisation de vignettes comportant la double mention, en français et en anglais, du niveau de priorité des envois internationaux répond à un souci d'efficacité. En effet, dans beaucoup de pays, la seule langue étrangère utilisée ou reconnue est l'anglais. La présence des deux termes augmente donc notablement la certitude de voir l'envoi traité selon les souhaits de l'expéditeur et améliore la qualité du traitement de l'envoi dans le pays de destination. Depuis le congrès de Séoul (1994), l'anglais est par ailleurs une langue reconnue par l'union postale universelle, au même titre que le français, pour servir dans le cadre des échanges postaux internationaux. La Poste utilise donc l'anglais en complément du français et non en remplacement.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30191

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 1999, page 3068

Réponse publiée le : 5 juillet 1999, page 4162